

**Global Evolution Funds**  
*Société d'Investissement à Capital Variable*  
Siège social : 15 rue d'Épernay, L-1490 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg No. B 157.442  
(le « Fonds »)

---

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE GLOBAL EVOLUTION FUNDS**

---

***Tous les termes avec majuscule utilisés aux présentes sans définition auront le sens qui leur est attribué dans le prospectus du Fonds.***

Luxembourg, le 20 septembre 2021

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») souhaite vous informer de sa décision de modifier le prospectus de la Société.

**I. Le Conseil a décidé d'apporter les modifications suivantes avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021 (la « Date d'entrée en vigueur ») :**

**1.) Frontier Markets :**

- **Modification du rendement cible** : Le Compartiment vise un rendement de 8 - 10 % -12% par an sur le cycle d'investissement. Cet objectif de rendement est une estimation et n'est pas garanti par le Compartiment.

**2.) EM Absolute Debt :**

- **Changement d'indice de référence** : 50 % JPMorgan EMBI Global Diversified<sup>1</sup> et 50 % JPMorgan GBI-EM Global Diversified<sup>2</sup> LIBOR 3 M TR + 200 pb
- **Modification des objectifs et politiques d'investissement** : L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer une plus-value du capital par des investissements bien diversifiés principalement en titres de créance  négociables  des marchés émergents et des marchés frontières et en instruments dérivés de change (« FX ») présentant une performance attendue ajustée au risque élevée et une faible corrélation aux autres catégories d'actifs.

L'exposition combinée aux instruments du marché monétaire, aux espèces ou quasi-

---

<sup>1</sup> Les informations ont été obtenues auprès de sources jugées fiables, mais J.P. Morgan ne garantit pas leur exactitude ni leur caractère exhaustif. L'Indice est utilisé avec autorisation. Toute copie, utilisation ou distribution de l'Indice est interdite sans l'accord écrit préalable de J.P. Morgan. Copyright 2019, J.P. Morgan Chase & Co. Tous droits réservés.

espèces et aux dépôts ne devrait pas dépasser 49 %.

**3.) EM Short Duration :**

- **Changement d'indice de référence :** United States SOFR Secured Overnight Financing Rate ~~LIBOR 3 M TR (USD) + 200 pb~~

**II. Le Conseil a décidé d'apporter les modifications suivantes avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021 :**

**1.) EM Absolute Debt :**

- **Nom du Compartiment :** Emerging Market Debt Flex ~~EM Absolute Debt~~.

**2.) EM Debt:**

- **Nom du Compartiment :** Emerging Markets Hard Currency Debt ~~EM Debt~~.

**3.) EM Blended Debt :**

- **Nom du Compartiment :** Emerging Markets Blended Debt ~~EM Blended Debt~~

**4.) EM Short Duration :**

- **Nom du Compartiment :** Emerging Markets Short Duration Debt ~~EM Short Duration~~.

**III. Le Conseil communique des informations sur les points suivants :**

**1.) Le changement d'adresse de la Société de gestion :**

Ancienne adresse : 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

Nouvelle adresse : 15 rue d'Eprenay, L-1490 Luxembourg

**2.) L'insertion de la clarification suivante dans les Objectifs et politiques d'investissement des compartiments EM Absolute Debt, EM Debt, EM Blended Debt, Emerging Markets Local Debt, Frontier Opportunities, EM Short Duration et Conning Global High Dividend conformément à l'article 7(1)(d) du règlement (UE) de la Commission n° 583/2010 :**

« Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et n'est pas limité par l'Indice de référence dans la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement. Le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner librement les titres dans lesquels le Compartiment investira. La performance du Compartiment est comparée à celle de l'Indice de référence, et le Compartiment vise à surperformer l'Indice de référence. L'Indice de référence est utilisé à des fins de comparaison des performances et de calcul des commissions de performance. Le Compartiment ne base pas son processus d'investissement sur l'indice, et il est donc possible qu'il ne détienne pas chaque composant de l'Indice. »

**3.) La prise en considération du changement de devise de référence d'EUR en USD pour les compartiments Frontier Markets dans le prospectus du Fonds entrée en vigueur le 17 janvier 2020 après les avis aux actionnaires publiés en décembre 2019 et janvier 2020.**

**Il est rappelé aux actionnaires que la Société ne prélève pas de frais de rachat et que les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec les changements décrits ci-dessus peuvent demander gratuitement le rachat de leurs actions conformément à la procédure énoncée dans le prospectus.**

Une version mise à jour du prospectus du Fonds datée de septembre 2021 est disponible gratuitement au siège social du Fonds.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur.

Veillez agréer, cher Actionnaire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil d'administration,